

Quel rapport JL Mélenchon entretient-il avec le sport ? Quelles sont ses mesures, idées, programme dans ce domaine ?

Jean-Luc Mélenchon et la France insoumise souhaitent faire le choix d'un sport libéré de l'argent, d'un sport pour tous en réaffirmant la fonction émancipatrice de la pratique sportive. Le programme *L'avenir en commun* propose donc les mesures suivantes :

- Réaffirmer le rôle des professeurs d'EPS dans la transmission d'une éducation physique obligatoire pour toutes et tous
- Interdire la cotation en Bourse des clubs sportifs, s'opposer au *namings* et à l'appropriation commerciale des équipements et compétitions
- Interdire à tout sportif qui n'est pas fiscalement domicilié en France de participer à l'équipe nationale dans le cadre des dispositions d'imposition des Français à l'étranger, refuser toute forme de défiscalisation et de réduction de cotisations sociales sur les revenus des sportifs professionnels
- Garantir l'égalité entre le sport féminin et masculin y compris en matière de diffusion à la télévision
- Renforcer les liens de solidarité entre le sport pour tous et le sport de haut niveau, les secteurs amateur et professionnel, augmenter la taxation sur les retransmissions sportives à la télévision (taxe Buffet) pour financer le sport amateur, démocratiser la gestion des fédérations sportives et assurer la souveraineté des licenciés sur leur fédération

Le football prend-il trop de place dans la société française ? Les footballeurs sont-ils trop payés ? Comptez-vous réduire les niches fiscales à propos des footballeurs de Ligue 1 ?

Evidemment car les chaînes de télévision, les sponsors, etc...ont intérêt à ce que le football prenne des parts de marché pour augmenter les recettes. Le problème est plutôt la féminisation : alors que dans d'autres pays européens, le football est très féminisé, en France, c'est une affaire masculino-centrée et sexiste.

Les footballeurs sont évidemment trop payés. Il faut mettre en place un « salary cap », dispositif utilisé dans les ligues professionnelles aux Etats-Unis ou dans le TOP 14 de rugby en France c'est-à-dire un montant maximum de masse salariale autorisée. Par ailleurs, il pourrait leur être demandé des tâches d'intérêt collectif en retour, puisque c'est l'Etat qui investit dans la formation. Pour la dernière question, voir la proposition 3 ci-dessus.

Obligerez-vous les joueurs de l'équipe de France de football à chanter la Marseillaise ?

En tant que représentant de l'équipe nationale, il paraît logique et normal que les footballeurs chantent l'hymne national. Mais le Président ne devrait pas avoir à obliger les footballeurs à chanter la Marseillaise si l'éducation à la citoyenneté dans les clubs était correctement assurée. Il faudra donc imposer aux clubs, des amateurs aux professionnels, de mettre en place une éducation à la

citoyenneté qui conduira tout naturellement les internationaux à chanter la Marseillaise le jour venu.

Comprenez-vous les politiques qui font de la récupération autour du sport ?

Depuis les années 1930, tous les régimes politiques ont récupéré et instrumentalisé le sport de compétition. En France, sous Pétain par exemple. Cela a commencé en Italie sous le fascisme avec "l'athlétisme politique". Il a ainsi existé une utilisation du sport à des fins idéologiques et notamment pour illustrer une vision de ce que doit être l'homme ou pour justifier une théorie de supériorité d'une race par rapport à une autre, comme ce fut le cas du fascisme et du nazisme.

Il y a aujourd'hui, une mise en avant du sport professionnel "capitaliste", des clubs entreprises et des sportifs qui gagnent énormément d'argent, comme étant ce à quoi rêvent les jeunes aujourd'hui. Cela entre dans la logique individualiste d'accumulation personnelle comme seul horizon, synthétisé par E. Macron quand il dit début 2015 *Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires*.

Aucune de ces deux façons de voir le sport ne correspond à celle de la France insoumise. En revanche, encourager l'identification aux équipes nationales de sport de haut niveau qui représentent la nation française en respectant une certaine éthique (volley-ball, kayak par exemple) avec des sportifs engagés, désintéressés de l'argent mais à la conquête de l'or pour leur pays, est tout à fait positive ; elle construit du rêve et de la fierté collective.

Etes-vous favorable à l'organisation des JO à Paris en 2024 ?

La France Insoumise est opposée à l'organisation des JO à Paris en 2024. En effet, les investissements nécessaires à un tel accueil seraient considérables. D'autres investissements sont pour nous prioritaires, comme par exemple ceux qui permettraient de lancer l'économie de la mer ou la transition énergétique vers les énergies renouvelables. Par ailleurs, plusieurs villes qui ont organisé les JO, comme Athènes par exemple, doivent faire face à des infrastructures vides, qui deviennent des terrains vagues alors qu'elles ont endetté le pays.

Enfin, les JO sont une manne financière pour les chaînes de télévision, les sponsors et le capitalisme transnational, alors que l'organisation est très largement financée par des fonds publics.

La réduction des contrôles antidopage en France vous choque-t-elle ?

Il faut poursuivre le contrôle tout en faisant de l'éducation à la santé auprès des jeunes sportifs et punir les marchands de produits dopants.

De manière plus générale, il faut développer une politique de sport-santé au-delà des seuls sportifs. Notre société a tendance à médicaliser n'importe quelle situation. Ainsi, prescrire une activité physique adaptée comme à Strasbourg le dispositif Sport-santé sur ordonnance par exemple, c'est au contraire « démedicaliser » certaines affections chroniques, c'est-à-dire réduire le recours aux

produits pharmaceutiques. Bouger – ne serait-ce que marcher – a un effet rééquilibrant sur le poids, le mental et le lien social. Mais ce processus de démedicalisation est variable selon les classes sociales et leur rapport au corps. Ainsi, il est de la responsabilité des pouvoirs publics de faire que dans tous les milieux, les hommes et les femmes (qui ont aujourd'hui moins accès au sport notamment dans les classes populaires), de tous âges, soient sensibilisés à l'importance de l'activité physique quotidienne pour la santé.

Auriez-vous interdit à Karabatic de disputer les Mondiaux de hand en France en janvier (condamné en 1ère instance dans l'affaire du match truqué) ?

Cette décision est du ressort de la Fédération Nationale de Handball et du sélectionneur de l'équipe nationale de handball. Le rôle du Président de la République n'est pas de composer les équipes représentant la France. L'exemplarité des sportifs de haut-niveau est importante, mais s'ils commettent des délits, des tribunaux existent pour décider des peines qu'ils doivent acquitter.

Supprimerez-vous le poste de Ministre des Sports ?

Tout dépend de ce que l'on veut fixer comme lettre de mission à un Ministre : le "sport" est trop réducteur. Il faudrait ouvrir à l'activité physique, la promotion de la santé, le temps libre, la cohésion, la lutte contre les discriminations...

L'accès aux activités physiques et sportive en France est un droit constitutionnel, c'est pour ces raisons qu'il y a des politiques d'Etat et des ministres ou secrétaires d'Etat, ainsi il est utile de conserver un poste de secrétaire d'Etat au sport mais dans son sens large (activités physiques et sportives).

Utiliserez-vous le sport comme facteur de lien social et de rapprochement entre les communautés ?

Vaste question...qui part du principe de l'organisation de la société par communautés, ce qui n'est pas notre point de vue. La pratique sportive, comme l'école ou le travail, peut participer en effet au lien social, mais elle ne doit pas être considérée comme la réponse unique et suffisante.

Par ailleurs, pour que le sport puisse être un facteur de lien social, il est nécessaire à la fois de lutter contre les discriminations sexuelles et le sexisme dans le sport et de favoriser l'accès de tous aux activités physiques de santé, et notamment les classes populaires et les femmes, sous-représentés aujourd'hui parmi les pratiquants sportifs.

Ajouterez-vous des heures de sport à l'école ?

Au collège, il serait nécessaire d'ajouter des heures d'éducation physique et sportive (EPS) -et pas de sport -. Quant au lycée, il est nécessaire de revoir la fonction que l'on y attribue à l'EPS. Sans doute serait-il utile d'introduire plutôt des activités physiques et sportives de citoyenneté et de sport-santé qui préparent les jeunes à s'investir physiquement et socialement dans la société.